

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale**

**Ouverture la 5^{ème} Session
du Forum interparlementaire franco-marocain**

Jeudi 29 janvier 2026 – Rabat (Maroc)

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

M. le Président de la Chambre des Représentants,

M. le Président de la Chambre des Conseillers,

M. le Président du Sénat,

Mesdames et messieurs les Vice-Présidents,

Messieurs les Présidents de groupe,

Messieurs les Présidents des Commissions des affaires étrangères,

Mesdames et messieurs les parlementaires français et marocains,

Monsieur l'Ambassadeur,

Mesdames, Messieurs,

« De part et d'autre de la Méditerranée, la France et le Maroc aspirent avec passion et œuvrent avec acharnement à ce que notre monde, si amèrement désolé par le fracas des armes (...), trouve la paix, la justice et le progrès. »

Ces mots ont été prononcés par **Sa Majesté le Roi Hassan II** dans l'hémicycle même de l'Assemblée nationale, en 1996.

C'était il y a 30 ans. Et pourtant, ces paroles résonnent avec une acuité brûlante au regard du contexte international que nous traversons.

Car nous vivons un temps de fureur. Un temps où le monde se brutalise, où l'ordre international se fissure, où la force prime le droit.

Dans ce nouveau désordre mondial, la France, l'Europe, ont besoin de partenaires fiables, solides, constants. Elles ont besoin d'alliés indéfectiblement attachés à la coopération bilatérale pour affronter les défis globaux. Elles ont besoin de voix qui défendent le droit international et le multilatéralisme.

Pour la France, ce pôle essentiel de stabilité en Méditerranée, **c'est le Maroc.**

Le lien qui unit votre Royaume et notre République n'est en effet pas ordinaire. Il relève d'une intimité stratégique, d'un « **partenariat d'exception renforcé** », scellé lors de la visite d'État du Président de la République à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et que j'avais pu moi-même ancrer et confirmer lors de mon déplacement, ici même à Rabat, ainsi qu'à Casablanca, fin 2024.

Oui, **nos destins sont liés par-delà les rives de la Méditerranée.** Que ce soit face au terrorisme, au narcotrafic, aux crises sahéniennes et moyen-orientales, ou face aux dérèglements climatiques, nous faisons front commun, main dans la main et côte à côte.

Il nous appartient désormais d'affermir cette coopération vitale, en déployant le potentiel de cette **diplomatie parlementaire** que nous incarnons.

C'est ce que nous nous apprêtons à faire, à travers ce Forum ainsi qu'à travers le **futur traité qui est désormais à l'ordre du jour**. Nos parlements auront un rôle de premier plan à jouer pour l'enrichir et nous sommes, ensemble, déterminés à le remplir.

**

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes les représentants de nos deux peuples.

Nous sommes les **gardiens et les garants du bien commun** dans nos deux pays.

Aujourd'hui, dans ce monde de ruptures, face aussi aux remises en cause répétées du droit international, notre responsabilité de parlementaires s'alourdit encore.

Ma conviction est en effet que les parlementaires que nous sommes doivent s'assumer, beaucoup plus qu'auparavant, comme des **acteurs de la scène internationale**. Oui, nous il faut nous investir, plus que jamais, sur les questions de politique étrangère et dans le dialogue interparlementaire. C'est ce que nos concitoyens attendent de nous.

Pour défendre nos valeurs comme nos intérêts.

Pour échanger sur nos bonnes pratiques - nous le ferons aujourd'hui.

Pour tisser des liens humains, de Parlement à Parlement et de peuple à peuple.

Mais aussi pour contrôler, avec vigilance, l'action de nos exécutifs, y compris sur les décisions de politique étrangère.

C'est en effet une de mes profondes convictions : les parlements du monde entier doivent davantage être informés et **être en mesure de mieux évaluer et contrôler les politiques des exécutifs**, sur tous les sujets.

**

Mesdames, Messieurs, Pour déployer toute cette puissance de la **diplomatie parlementaire, notre Forum** est une instance précieuse de concertation et de coopération. Une instance qui a peu d'équivalents dans le monde.

Ce Forum ne s'était pourtant pas réuni depuis 2019. Aussi, lors de mon dernier déplacement, nous avons signé, avec mon homologue, M. le Président de la Chambre des Représentants, un accord de partenariat renforcé. Et nous y avons pris un engagement : relancer ce moteur essentiel de notre coopération.

Aujourd'hui, nous tenons parole, à travers la délégation qui m'accompagne et qui témoigne de la puissance de notre attachement au Maroc.

Cet attachement est **bicaméral**, avec la présence à mes côtés du Président du Sénat, cher Gérard Larcher, et de sénateurs que je salue.

Il est aussi **transparent** - et je salue à cet égard le Président de la Commission des Affaires étrangères, cher **Bruno Fuchs**, et tous les députés de la délégation sur lesquels j'ai l'honneur de pouvoir compter, et qui représentent la pluralité des groupes politiques.

Notre message est clair : tous, par-delà les clivages, nous sommes unis par une même volonté partagée d'avancer avec vous.

**

Et nous avons beaucoup avancé ces derniers mois.

En novembre 2024, j'avais relevé que la relation franco-marocaine entrait dans un « **nouvel âge d'or** ».

Aujourd'hui, alors que j'ai le plaisir de retrouver nombre d'entre vous, nous pouvons ensemble le constater : cet âge d'or est en plein essor.

Et tout l'enjeu de nos travaux, c'est de confirmer et d'amplifier ces liens qui nous unissent.

**

Ces liens sont profonds et solides, car ils plongent leurs racines dans l'histoire longue de nos deux pays.

Je le dis ici avec émotion, dans ce Royaume plus que millénaire : **la France n'oublie pas.**

Elle n'oublie pas l'humanisme de **Sa Majesté Mohammed V**, lorsqu'il refusa de livrer ses sujets juifs durant la Seconde Guerre mondiale.

La France n'oublie pas non plus le sang versé, par les **goumiers et tabors**, sur les pentes de Monte Cassino ou les plages de Provence - afin que l'Europe vive libre.

Ces liens qui nous unissent, ils sont également et bien sûr humains. Ils sont d'une intensité rare ici au Maroc, avec ces 44 établissements français qui accueillent près de 50 000 élèves, dont de nombreux Marocains.

Ces liens franco-marocains sont aussi, bien sûr, **culturels et linguistiques.** Car nous avons une langue en partage. La langue de Leïla Slimani et de Tahar Ben Jelloun. Une langue que partagent 300 millions de Francophones et dont nous avons déployé tout le potentiel diplomatique lors de cette inoubliable **Assemblée parlementaire de la Francophonie**, organisée avec le Président du Sénat, en juillet dernier.

Monsieur le Président de la Chambre des représentants, vous y étiez aussi - et je vous remercie encore de votre participation.

Culturels et linguistiques, nos liens sont aussi **économiques**, pour faire de la Méditerranée une vitrine d'innovation et de modernité. Une ambition qui s'incarne dans des réussites industrielles majeures, à l'image de l'usine Safran, ce fleuron que j'avais visité à Casablanca et dont je sais qu'elle s'inscrit dans un vaste programme d'investissements nouveaux de Safran, récemment annoncés en présence de Sa Majesté le Roi.

J'aimerais aussi citer ici le lancement des travaux de la Ligne à Grande vitesse qui permettra, grâce à la technologie française, de relier Tanger à Marrakech.

**

Enfin, **notre partenariat revêt une dimension géopolitique.**

C'est parce que le Maroc est un pilier pour la stabilité régionale que la France plaide pour que **l'Union européenne** signe un partenariat stratégique global avec le Royaume.

Et c'est aussi parce que le Maroc est un pays ami, que la France l'a toujours soutenu dans ses enjeux existentiels. Je tiens à le redire devant vous : pour la France, le présent et l'avenir du **Sahara occidental** s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine.

À cet égard, nous saluons la récente **résolution du Conseil de Sécurité des Nations unies**, qui rappelle que l'autonomie sous souveraineté marocaine constitue la seule base pour aboutir à une solution juste, durable et négociée. Un règlement politique mutuellement acceptable est possible. **L'élan politique est là**, il est temps désormais d'avancer à travers l'engagement de bonne foi de toutes les parties. Je sais que la France sera à vos côtés dans cette prochaine étape.

**

Mesdames, Messieurs, notre réunion doit permettre à nos Parlements de prolonger, amplifier, et concrétiser l'ensemble de ces coopérations, en débattant de quatre chantiers structurants pour notre avenir commun.

Pour donner corps à ces coopérations et garantir leur succès, nous croyons profondément dans le potentiel de notre coopération interparlementaire.

Cette conviction n'est pas théorique. Elle est concrète. Nous l'avons, ces dernières années, prouvé avec le **Jumelage institutionnel** entre la Chambre des Représentants et l'Assemblée nationale de 2022 à 2024, qui a permis de multiplier les échanges, les missions d'expertise et les échanges de bonnes pratiques.

Voilà le **Parlement du XXI^e siècle** : une agora ouverte sur le monde, un acteur diplomatique de premier plan, une instance d'évaluation et de contrôle.

Nos quatre chambres ont le pouvoir de bâtir du concret, et c'est exactement ce que nous allons faire, pour affermir l'amitié entre nos deux peuples.

**

Mesdames, Messieurs, je conclurai mon propos par cette définition de l'amitié que donne, dans un de ses romans, l'illustre écrivain marocain de langue française **Driss Chraïbi**, je le cite :

« Et tous deux, par-delà la Méditerranée, les confessions, les idéologies, l'espace et le temps, avaient en commun le bien le plus précieux de la vie : l'amitié. »

Vive l'amitié franco-marocaine et excellent Forum à tous !